



## SOCIÉTÉ ROMANDE DES COMMERCANTS ITINÉRANTS

Fondée en 1925 – Membre de l'USAM

Aux Membres de la SRCI

Deitingen, le 17.03.2020

### **Infos concernant le nouveau « coronavirus »**

Chers membres,

Avec ces lignes, nous aimerons vous informer des mesures que le comité a pris jusqu'à maintenant en face de la situation extraordinaire dans notre pays.

Les dernières semaines, le conseil fédéral a pris des mesures drastiques contre la prolifération du nouveau coronavirus.

Alors qu'il y a quelques jours, nous étions encore en train de nous battre avec les autorités pour sauver le plus grand nombre possible d'événements de l'annulation, nous n'avons plus besoin de nous faire de faux espoirs selon la dernière ordonnance du Conseil fédéral du 16. Mars.

En bref, celle-ci signifie, que toutes les manifestations, foires et marchés sont interdit. Ces mesures restent en vigueur pour le moment jusqu'au 19 avril prochain. Ces mesures nous menacent de manière existentielle, mais que l'on soit d'accord ou non, elles ont été décidées.

La seule chose qui importe maintenant est que nous traversions tous cette crise de la meilleure façon possible. Notre objectif principal et donc d'obtenir une solution qui garantira nos revenus pour la période à venir.

À cette fin, nous nous sommes regroupés ensemble avec nos collègues commerçants itinérants suisse allemands et forains industriels afin de défendre nos intérêts communs en cette situation. Avec ce collectif de 5 sociétés, nous avons pu obtenir une invitation à une table ronde au SECO, ensemble avec des représentants de 8 autres domaines concernées.

Le porte-parole de ces 5 sociétés M. Oskar Herzig-Jonasch, notre Président Adrian Bürgi, le Conseiller Fédéral M. Guy Parmelin ainsi que la directrice de la SECO, Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, y ont participé.

Les deux représentants de notre domaine ont présenté un compte rendu détaillé de la situation précaire de nos membres, ainsi que les mesures nécessaires pour prévenir l'insolvabilité imminente des milliers de commerçants itinérants. En outre, les mesures demandées par nos représentants l'ont été :

- Report et / ou Suspension des paiements de nos entreprises au secteur public (TVA / impôts / charges sociales)
- Introduction d'une mesure qui couvre les revenus pour les indépendants, les directeurs des petites entreprises gérées par leur propriétaire et les membres de leur famille travaillant dans l'entreprise. (Similaire au chômage partiel)

**Secrétariat SRCI**

Sébastien Québatte

Biaufond 5, 2336 Les Bois

T 077 476 36 24 / [quebatte.sebastien@srci.ch](mailto:quebatte.sebastien@srci.ch)

[www.srci.ch](http://www.srci.ch)



## SOCIÉTÉ ROMANDE DES COMMERCANTS ITINÉRANTS

Fondée en 1925 – Membre de l'USAM

D'après la discussion ouverte, les nombreuses questions et l'intérêt de la part des décideurs présents, il est juste de dire que nos préoccupations ont été prises au sérieux. Bien que nous n'ayons pas encore reçu de soutien concret à l'instant, dans les semaines à venir, nous saurons si des mesures utiles seront effectivement décidées pour nous. Il a été annoncé que les décisions ne pourraient probablement pas être annoncées avant le 20 mars prochain.

Nous sommes conscients que cette situation est très pénible pour tout le monde, surtout qu'une part importante de nos membres appartient à l'une de ces catégories qui n'a droit à une compensation pour le chômage partiel, bien qu'il nous soit également interdit à tous de travailler.

Comme dit précédemment, nous avons bien expliqué en détail le problème et qu'une grande partie des personnes de notre industrie "passent entre les mailles du filet". Nous avons veillé à ce que les autorités comprennent notre situation précaire et - nous en sommes convaincus - ne nous laisseront pas tomber dans cette situation exceptionnelle.

Cependant, ils ont besoin d'un certain temps pour trouver une mesure appropriée et, surtout, juridiquement conforme, qui soutiendra également toutes les personnes qui ne peuvent pas être enregistrées pour le chômage partiel.

Nous vous demandons donc un peu de patience et de confiance dans notre gouvernement.

Laissez ces personnes faire leur travail et ne les submergez pas de demandes de renseignements, de lettres et de téléphones. Nous sommes en contact étroit avec le SECO et suivons la situation en permanence. Bien entendu, nous vous tiendrons informés des nouvelles décisions prises dans le cadre de notre soutien.

Par ailleurs, dans l'espoir que nous aurons survécu le pire de cette crise d'ici la fin du mois d'avril, nous avons contacté les organisateurs des manifestations prévus entre le 19 avril et le 31 Juin, afin de leur demander de se préparer de manière appropriée à cette situation et, en tout état de cause, d'abstenir d'une annulation prémature de leur manifestation.

En ce qui concerne notre assemblée générale du 19 avril 2020, nous avons décidé que cette dernière poserait un grand risque de santé pour nos membres.

C'est pour cette raison que le comité a décidé de reporter l'AG à une date indéterminée. Nous allons vous communiquer la nouvelle date de notre assemblée générale, dès que la situation s'est durablement améliorée. Pour la suite, vous seriez informés par un groupe WhatsApp de toute nouvelles nous concernant – ceci nous paraît la façon la plus efficace pour vous tenir au courant.

Les Informations détaillées, ainsi que des documents / formulaires utiles, seront publiés sur notre site <https://srci.ch/informations-coronavirus>. Vous y trouverez des documents utiles ainsi que les dernières informations en notre possession afin de pouvoir traverser cette période difficile qui nous attend.

En vous souhaitant la bonne santé, bon courage, nous vous disons à bientôt !

Au nom du comité

Adrian Bürgi  
Président